



POUR UNE ECONOMIE ECOLOGIQUE ET EQUITABLE

Synthèse de l'étude réalisée par 4D pour la Cfdt dans le cadre de l'Agence d'objectifs IRES

Coordination et rédaction :

Ana HOURS

Catherine LAPIERRE

Co-rédacteurs :

Pierre GRISON

Michel MOUSEL

Vaia TUUHIA

Le concept d'économie verte n'est pas nouveau en soi. La nécessité de se tourner vers une économie vertueuse du point de vue environnemental est une préoccupation qui monte en puissance depuis les années 70. **Mais la conjonction des crises écologique, sociale et économique précipitée par la déstabilisation du système financier depuis 2008 rend pressente l'émergence d'un nouveau modèle économique perçu comme une voie de sortie de crise.** Il est indispensable qu'émergent de nouveaux compromis, entre les différents blocs de pays, et, au sein de chacun d'eux, entre les acteurs économiques, pour opérer la transformation des modes de production et de consommation nécessaire à la paix et à la survie de l'humanité.

L'objet de ce rapport est, en premier lieu, de faire la clarté parmi les diverses conceptions avancées sur l'économie verte. Dans un second temps sont décrites les caractéristiques d'une économie écologique et équitable permettant de surmonter tout à la fois la crise écologique et la crise sociale. Le rôle fondamental des territoires dans la transition nécessaire est évoqué en dernière partie, ils sont les mieux placés pour inventer et expérimenter les voies de résilience et de transition.

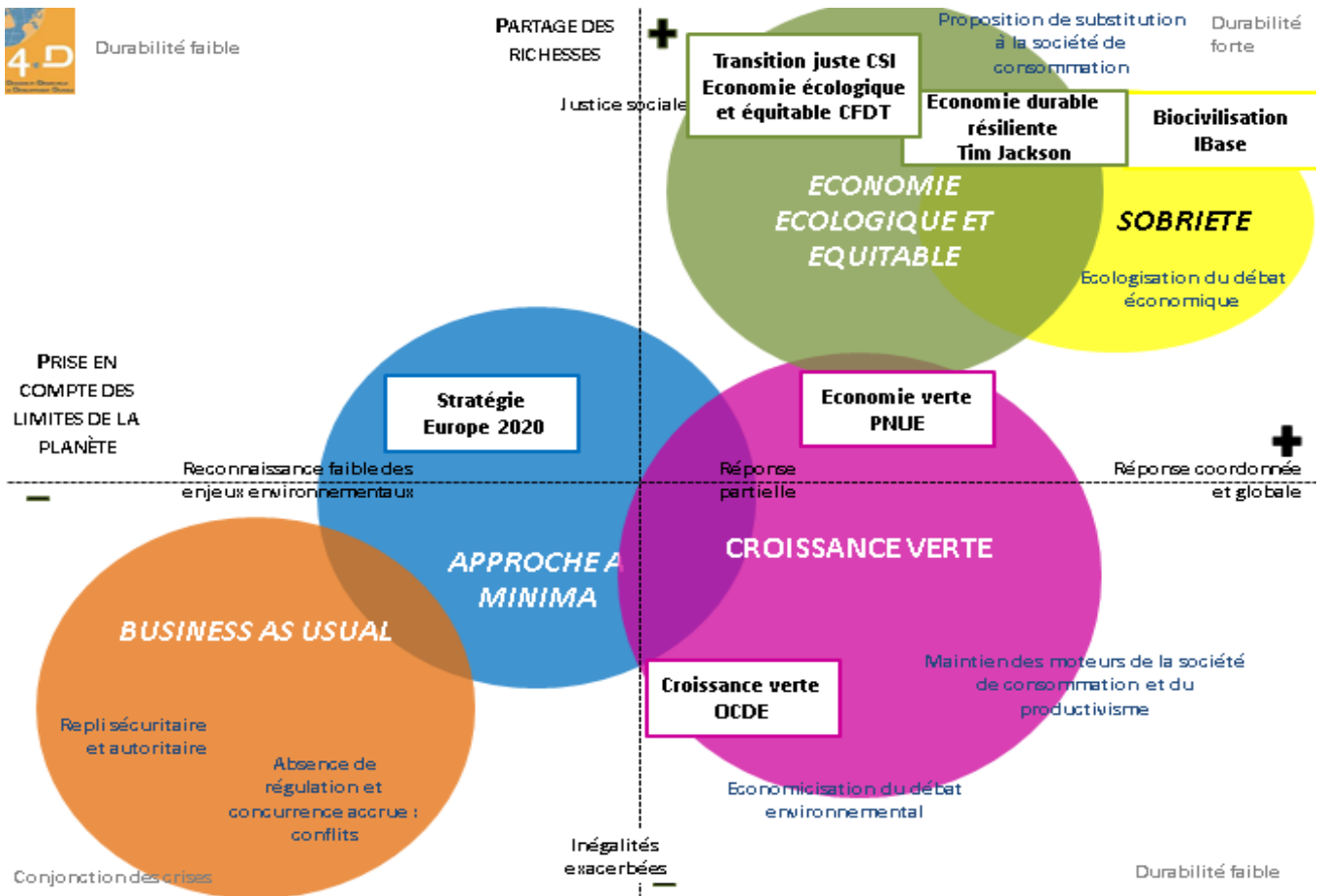
1. Economie verte, un état lieux

Les différentes acceptions de l'économie verte

Quatre grandes conceptions sont en présence dans la qualification de ce nouveau modèle économique. Elles se distinguent avant tout par l'étendue de la conversion du modèle économique :

- **La conversion a minima est centrée sur la chasse aux pollutions et le verdissement des métiers.** Ces politiques environnementales, orientées sur la réduction des pollutions et nuisances, ont été à l'ordre du jour des trois dernières décennies du siècle précédent en Europe et en Amérique du Nord. Elles ne sont pas à la hauteur des enjeux et n'ont pas permis, par exemple, d'éloigner la menace climatique. Elles cantonnent les emplois verts à un périmètre restreint.
- **L'approche « croissance verte » perçoit l'économie verte comme un relai de croissance, créateur d'emplois.** Elle repose sur l'hypothèse selon laquelle les technologies vertes devraient pallier la raréfaction des ressources naturelles (du recyclage à la substitution). Enfin elle considère que le marché est à même d'intégrer les externalités négatives (pollutions, destruction de la biodiversité, réchauffement climatique...) et joue ainsi un rôle de régulation environnementale.
- **L'approche « transition vers une économie écologique et équitable » est systémique puisque la transition vers une économie écologique est comprise comme une voie vers le développement durable prônant une conciliation entre un changement de modèle économique nécessaire (rupture avec l'addiction au consumérisme et à la croissance des prélèvements sur les ressources naturelles non renouvelables et des pollutions intrinsèques au système productiviste actuel) et le bien-être social avec au premier chef l'emploi.**
- **L'approche « économie de la sobriété » fait le constat de l'impossibilité de dissocier suffisamment la croissance du PIB de la consommation d'énergie et de ressources naturelles.** Cette quatrième voie va au bout d'un assujettissement de l'économie à une société solidaire et soutenable. C'est une économie de contraction de la sphère marchande, et par conséquent une économie post tayloriste dégagée de la division du travail et de la maximisation de la productivité. Cette voie se pose en opposition frontale aux valeurs et modes de vie de la société de consommation.

Les différentes acceptions de l'économie verte



L'économie verte comme réponse commune à la confrontation aux limites et aux risques sociaux

L'économie verte, se doit d'apporter une réponse aux limites sur les ressources naturelles et à la **dégradation sociale**. Avec la raréfaction des ressources en combustibles fossiles, la consommation croissante des matières premières minérales, la dégradation de la biodiversité et le réchauffement climatique, tout se passe comme si l'économie actuelle faisait fi des limites pourtant imposées par notre biosphère. Il s'agit également d'infléchir radicalement le **modèle de développement actuel qui creuse les inégalités et ne permet pas l'éradication de la pauvreté**. Or, ces deux enjeux constituent une des priorités majeures de ce XXIème siècle. De même, il ne peut être possible d'obtenir des engagements de la part des pays les plus pauvres pour la gestion collective de la planète si les écarts de développement ne cessent de se creuser, sans qu'ils aient la possibilité d'inventer d'autres voies de prospérité.

2. Les caractéristiques d'une économie écologique et équitable

Une économie écologique et équitable se doit de répondre à 4 objectifs: la lutte contre le changement climatique; la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ; la lutte contre les inégalités et la satisfaction pour tous des besoins humains essentiels ; un cadre démocratique d'élaboration des politiques publiques. Il s'agit ici de se démarquer des conceptions de l'économie verte qui ne poursuivent qu'un objectif, celui de la réduction par 4 des émissions de gaz à effet de serre en affirmant le fait qu'il n'y aura pas de réelle transition vers une économie écologique et équitable sans la poursuite simultanée de ces 4 objectifs. En fait ceci est une condition même de la réussite de la transition.

Il s'agit d'inventer une économie du monde fini, de donner la priorité à la croissance de la productivité des ressources naturelles, devant celle de la productivité du travail, car **le travail est abondant et les ressources naturelles limitées**. C'est développer une économie décarbonée et non gaspilleuse, qui optimise l'usage de chaque ressource employée.

Les grandes mutations technologiques et organisationnelles

Le passage à une économie circulaire qui favorise le recyclage et lutte contre l'obsolescence programmée des produits est une caractéristique forte de cette transition vers une économie écologique et équitable. **Aller au bout de cette logique d'optimisation des flux de matière implique de s'engager dans le développement de synergies éco-industrielles**. Le développement d'une économie de la fonctionnalité est une autre facette de cette économie non gaspilleuse. **En s'attachant à l'usage des biens plutôt qu'à leur propriété on favorise un modèle industriel basé sur la qualité et l'après-vente**.

Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) est sans doute la mutation en cours et à venir la plus importante et impactant le plus fortement le modèle productif. Les TIC peuvent être considérées comme le moteur de la transition vers une économie de la connaissance, respectueuse de l'environnement. La dématérialisation que permet leur usage, le développement de réseaux électriques intelligents sont autant de leviers pour une économie des ressources et une connaissance plus fine de nos consommations énergétiques. Néanmoins il s'agit de nuancer le constat de la dématérialisation que permettrait l'usage des TIC. **Du fait de leur composition riche en ressources minérales, les TIC sont fortement impactées par l'épuisement des ressources et impactent en retour l'environnement**.

Enfin cette transition vers une économie écologique et équitable ne pourra se faire sans une appropriation sincère par les entreprises des objectifs de responsabilité sociale et environnementale. Ceci touche à la fois à leur organisation interne et à leur capacité à rendre compte de leurs engagements en matière de développement durable. L'adoption de la norme ISO 26000 pourrait permettre aux entreprises de progresser dans cette direction.

Emploi et économie écologique et équitable, une évolution différenciée par secteurs

La transformation de l'emploi dans une économie écologique et équitable sera profonde, accompagnant la transformation de la structure et de l'organisation de la production. **Les créations d'emplois iront bien au-delà des « emplois verts » comptabilisés par la statistique nationale française et elles seront en partie contrebalancées par des pertes d'emplois dans les activités non durables**. C'est donc bien l'ensemble des secteurs et donc des métiers qui devra être impacté par la mutation. Des secteurs sont néanmoins prioritairement concernés.

- **Energie** : une mutation inéluctable face à un renchérissement inéluctable du coût de l'énergie. Tous les scénarios en présence tablent sur une croissance de l'emploi dans ce secteur, amplifiée pour les scénarios à base de renouvelables.
- **Transport** : une situation paradoxale pour un secteur où le prix de l'énergie est le plus cher, mais où les efforts d'économie et de substitution d'énergie sont les plus faibles. Il s'achemine maintenant vers une profonde mutation du fait de l'augmentation des prix des carburants : nouveaux marchés : redescente en gamme, hybride, traction électrique... ; nouveaux services : covoiturage et auto-partage ; réinvestissement des pouvoirs publics en faveur de transports collectifs de qualité...
- **Bâtiment** : en première ligne pour répondre au défi de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'optimisation énergétique des bâtiments doit entraîner une révolution industrielle pour l'ensemble de la filière : nouvelle offre de bâtiment neuf à très basse consommation voire à énergie positive, rénovation du parc ancien, appui et formation des acteurs de la filière.
- **Agriculture** : Le modèle agro-industriel, gros consommateur d'intrants et d'énergie, atteint actuellement ses limites. Pour nourrir convenablement les 9 milliards d'habitants sur la planète à l'horizon 2050, ce modèle devra évoluer, de façon à concilier productivité, préservation des ressources, et l'avenir de paysannes de plus en plus fragilisées, dans un contexte économique très inégalitaire. Le bilan en emplois de l'agro-écologie est certainement plus favorable car elle est moins capitalistique et repose sur les hommes et leur connaissance fine des milieux.
- **Tertiaire** : La « relation de service » semble intuitivement moins consommatrice de ressources naturelles, que les autres grands secteurs productifs, industriels et agriculture. Néanmoins ces affirmations tendent à masquer la matérialité du secteur tertiaire. D'importants efforts d'efficacité énergétique et de gestion intégrée de l'environnement devront être réalisés pour l'ensemble des usages (chauffage, éclairage, alimentation des appareils électroniques, chaîne du froid).

Le capital humain, objet d'une nouvelle attention

A rebours des évolutions récentes et des tendances spontanées de court terme, la construction d'une économie écologique et équitable suppose une attention extrême au capital humain : le haut degré des connaissances qui permet l'innovation technique et sociale, la cohésion des sociétés et des nations sont les garants d'une convergence de l'humanité vers un haut niveau de bien être dans les limites de la planète. Il s'agit en fait de donner la priorité à des politiques sociales ambitieuses et de dépasser les réponses technicistes. **Cette attention aux personnes, à leur prise en compte comme un être global suppose d'accompagner les transitions de vie.** La possibilité d'alterner des périodes d'emploi, de non emploi, de formation, cette souplesse dans le rapport à l'emploi est connotée très positivement. La question centrale est alors moins d'ordre statutaire (un CDI à vie) que celle de la sécurisation des périodes de transition. Une économie écologique et équitable invite ainsi à repenser le rapport au travail, lui redonner du sens et sans doute aussi mieux le partager.

3. La reterritorialisation nécessaire

Les territoires sont les plus proches des citoyens et donc les plus aptes à permettre une élaboration démocratique du « futur que nous voulons ». Ils peuvent mener les expérimentations qui permettront de découvrir les voies de transition vers une économie écologique et équitable et de bâtir les ripostes aux risques environnementaux et sociaux. L'économie écologique et équitable est à l'écoute de son territoire. Elle connaît ses ressources, naturelles et énergétiques, elle connaît les hommes et les femmes qui le composent. Les secteurs énergétiques et agricoles, les services de

proximité, sont de bons exemples de l'avantage évident que l'on peut tirer de l'ancrage local des activités.

Une économie partenariale au service de la territorialisation

Il s'agit de co-construire une stratégie économique territoriale avec tous les acteurs du territoire : collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat, organisations syndicales territoriales, les fédérations professionnelles, les principaux employeurs des territoires, les chambres de commerce, les associations citoyennes et de consommateurs...

Les collectivités territoriales ont un rôle primordial à jouer dans l'animation de cette co-construction : en activant une dynamique de mise en réseau des acteurs, en initiant une politique d'accueil responsable des entreprises ou encore en permettant une structuration plus complète des filières.

Bien entendu les entreprises, des PME aux multinationales, doivent être au cœur de cette dynamique d'ancrage des activités. Il s'agit pour elles de **passer d'une logique de localisation à une logique d'ancrage, c'est-à-dire non plus simplement se placer dans une posture consommatrice des ressources du territoire mais bien de dynamisation des aptitudes locales, de création d'une véritable plus-value localement.**

Une gestion territoriale de l'emploi et des compétences et plus généralement une territorialisation de la gestion des ressources humaines est un facteur clé de la construction de véritables écosystèmes industriels pérennes. La mutualisation de la gestion de l'emploi à l'échelle du territoire est un facteur déterminant pour la réussite de la transition puisqu'elle permet de contribuer à la vitalité du territoire, d'élargir et fluidifier le marché interne de l'emploi, de s'appuyer sur le territoire pour activer les compétences localement, d'inscrire un dialogue social territorial.

Les leviers pour construire des territoires résilients

Il s'agit d'innover, soit au niveau des entreprises, soit au niveau de l'organisation des territoires. On peut ainsi s'inspirer de la gouvernance ouverte incarnée par les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Sans avoir la prétention de devenir la norme de base des entreprises, **la gouvernance spécifique des organisations de l'ESS, en ce qu'elle ouvre ces structures à une pluralité de parties prenantes et en ce qu'elle porte un nouvel équilibre entre travail salarié – dans un cadre marchand ou non marchand –, activité bénévole et travail domestique est un véritable ferment pour une économie écologique territorialisée.** Mais l'innovation organisationnelle peut venir des territoires en eux même comme le montre l'exemple des monnaies locales qui peuvent contribuer à dynamiser l'économie locale.

L'investissement par et pour le local est évidemment un levier essentiel pour financer la transition. La stabilité du capital est un élément important pour favoriser une stabilité des entreprises et donc avoir une économie plus résiliente. Le territoire se doit donc d'être moteur dans ce domaine pour pouvoir proposer une telle alternative aux entreprises locales, c'est-à-dire qu'une part de leur capital puisse être détenue localement. Cela peut être sous une forme d'un fond d'investissement local détenu par les habitants ou d'autres instances locales. Au-delà **investir localement pour la transition suppose de renouveler les modalités des finances locales : mobilisation de l'épargne locale, implication partenariale pour le financement de projets de développement local...**

Il s'agit enfin d'orienter les instruments existants. De nombreux outils existent déjà pour soutenir les initiatives en faveur de cette nouvelle économie écologique et territoriale, que cela soit les Agendas 21, les Plan climat du côté des territoires ou les différentes facettes de la RSE du côté des entreprises. Mais ces initiatives restent encore trop dispersées. Elles doivent être coordonnées et amplifiées.